

Côté, vicaire de Ste Croix et ancien chapelain de Notre-Dame des Victoires.

Cette brochure est en vente chez tous les libraires de Québec, au prix de 25 centins l'exemplaire. On peut également s'adresser au Dr N.-E. Dionne, boîte 627, Québec, pour se procurer cet ouvrage.

Nos remerciements à l'auteur de cette brochure, à M. le Dr Dionne, pour l'envoi qu'il nous a fait d'un exemplaire.

Choses et autres.

Un jeune citadin de Québec s'établit comme colon au Lac St-Jean.
—Nous apprenons avec plaisir que M. Charles Vallerand, fils de M. F. O Vallerand, marchand importateur de Québec, quittait cette ville la semaine dernière pour prendre possession d'une magnifique terre dont une partie seulement est défrichée et qui est située dans la paroisse de St Prime, au Lac St Jean.

Ce jeune colon n'a que dix-huit ans et a quitté que tout récemment l'école d'agriculture de Ste Anne, après en avoir suivi tous les cours. Malgré son jeune âge, nous ne doutons pas qu'il réussisse dans la noble carrière d'agriculteur qu'il a embrassée, s'il continue à donner des preuves de l'amour constant du travail des champs qui lui ont valu de recevoir à l'école d'agriculture de Ste Anne les plus fortes primes en argent accordées par le Gouvernement de Québec pour récompenser le travail des élèves qui fréquentent les écoles d'agriculture; si à cet amour du travail, notre jeune ami y joint constamment dans toutes ses opérations agricoles l'esprit d'ordre, de bonne conduite et de sobriété dont il a fait preuve à Ste-Anne, il sera un bon cultivateur pouvant faire honneur à l'école d'agriculture de Ste Anne et à son pays.

Comme les premiers colons du Lac St Jean, ce jeune homme n'aura pas à craindre les inquiétudes créées par l'isolement en pleine forêt, les désavantages de l'éloignement des marchés pour l'écoulement de ses produits; mais il aura à se mettre en garde contre d'autres dangers qu'apportent parfois dans nos campagnes les chemins de fer, là surtout où les touristes y viennent en grand nombre. Ces dangers nous ne les indiquons pas ici: ils peuvent se concevoir d'eux-mêmes. D'ailleurs que notre jeune ami mette en pratique les enseignements qu'il a reçus à l'école d'agriculture de Ste Anne, applicables à toutes les circonstances dans lesquelles un cultivateur puisse se trouver, et nous lui garantissons un heureux avenir comme agriculteur; c'est ce que nous lui souhaitons de grand cœur.

La vacherie de la ferme-modèle de Ste Anne.—La vacherie de la ferme-modèle attachée à l'école d'agriculture de Ste Anne est formée de trente-huit vaches dont deux qui n'ont pas vélé ce printemps, six génisses à leur premier vêlage et huit jeunes vaches à leur deuxième vêlage.

Ces trente-huit vaches ont donné :

912 livres de lait par jour à la fromagerie,
50 " " " au Collège,
50 " " " pour les veaux et
20 " " " au chef de pratique.

Total : 1032 livres de lait ; en moyenne 27-3 livres par tête.

Le prix du beurre et du fromage.—On informe dans le *Prix courant* que 500 tinettes de beurre des beurreries des environs de Montmagny ont été vendues à 20 cts la livre à Montréal. On dit que du beurre frais de beurrerie pourrait se vendre assez facilement à 20½ cts, pour la consommation locale.

Le *Prix courant* cote ainsi le beurre : Beurre de beurreries, 19 à 20 cts la livre ; en détail de 21 à 23 cts.—Beurre de ferme, townships, 17 à 19 cts la livre ; de l'Ouest, 15 à 17 cts ; beurre de qualité inférieure, 13 à 14 cts la livre.

Les exportations de beurre et de fromage pour les marchés Anglais, pendant la semaine terminée le 21 juillet ont été comme suit : 498 tinettes de beurre contre 1618 pour la semaine correspondante en 1887 ; 88,105 boîtes de fromage contre 55,582 boîtes pour la semaine correspondante en 1887.

Le fromage a été vendu de 8½ à 9 cts la livre.

La fabrique de beurre et de fromage de M. N. Barnatchez, Montmagny, a vendu le beurre fabriqué durant le mois de juin, 19 cts la livre et le fromage 9½ cts livrés à la station du chemin de fer de Montmagny, d'après le rapport de M. Lillois, de Montmagny.

RECETTES

Confitures de fraises.

Préparez un sirop avec du sucre blanc, premier choix, en mettant un verre d'eau par livre de sucre. Quand ce sirop a cuit un certain temps, on en met une cuillerée sur une assiette, s'il peut former de petites boules qui ne coulent pas il est assez cuit; vous jetez vos fraises dans la proportion de cinq livres de fraises pour quatre de sucre; on doit veiller à ce que le feu soit toujours vif; au bout de trois quarts d'heure à une heure suivant la quantité, mettez une cuillerée de confiture sur une assiette; si, en refroidissant, la confiture se prend, retirez le chandron au coin du feu, ajoutez le jus d'un citron passé dans une mousseline, achevez d'écumer, tournez vivement et mettez en pots.—*L'Evangeline.*

Manière d'huiler un attelage.

Choisissez un endroit convenable où vous puissiez défaire, déboucler votre attelage; donnez à chacune de ses parties un bon lavage avec l'eau tiède dans laquelle vous aurez mis un peu de soda à laver. Frottez fortement toutes les parties pour faire disparaître entièrement l'huile et la crasse; maniez bien chaque partie de manière à la rendre souple, il est inutile d'huiler le cuir quand il est dur, coriace; cela ne l'assouplira pas. Quand toutes les parties de votre attelage sont ainsi préparées, pendez-les dans un endroit propice pour les faire sécher; lorsqu'elles sont au trois quarts sèches, vous appliquez l'huile. L'huile de poisson est préférable. Vous laissez sécher et vous appliquez de nouveau une légère couche d'huile; quand l'huile a bien pénétré dans le cuir, vous essuyez votre attelage avec un linge.—*La Presse.*

COLLÈGE DE STE ANNE.

PROSPECTUS

DU

COURS COMMERCIAL ET DU COURS CLASSIQUE

Le Collège de Sainte-Anne de la Pocatière, situé à 75 milles en bas de Québec, fondé en 1827 par M. C.-F. Painchaud, est admirablement situé sur un coteau élevé, à une petite distance du fleuve St-Laurent et à un demi-mille de la gare de l'Intercolonial. Il réunit à un degré éminent les avantages de la retraite et de la salubrité; ses parterres magnifiques, les arbres superbes et touffus qui environnent ses cours de récréations, et la belle montagne qui l'avoiisine, en font un des sites des plus pittoresques et des plus agréables qui se puissent rencontrer. Tous les ans on fait, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Collège, des améliorations propres à en rendre le séjour de plus en plus agréable aux élèves.

EDUCATION MORALE ET PHYSIQUE.

L'enseignement religieux tient le premier rang dans l'éducation des jeunes gens qui fréquentent cette institution.

Le culte est la religion Catholique, cependant on admet les élèves qui en professent une autre; mais dans un but d'ordre et de régularité, tous sont obligés d'assister aux exercices religieux et de se conformer au Règlement de l'Institution. En tout temps et en tous lieux, les élèves sont placés sous la vigilante surveillance de leurs Maîtres.

Les lettres que les élèves reçoivent ou écrivent sont soumises à l'inspection du Directeur des Ecoles.

La santé des élèves est, pour le Directeur du Collège, l'objet d'une tendre sollicitude; aussi veillent-ils à ce que les aliments soient sains et abondants.

Les récréations sont distribuées de manière à faciliter le développement du corps et de l'esprit. La salubrité de l'air qu'on respire à Ste-Anne de la Pocatière est très propre à conserver et à fortifier la santé des élèves; mais lorsqu'ils sont malades ils sont reçus à l'infirmerie où ils ont toujours près d'eux un des maîtres.